

MORGAN STANLEY IQ

## HEXAGONE RENDEMENT

**Titres de créance présentant un risque de perte en capital**

**Produit de placement, alternative à un investissement dynamique risqué de type actions**

**Durée d'investissement conseillée : 8 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)**

**Le produit est émis par Morgan Stanley BV, société ad hoc de droit néerlandais et soumis au risque de défaut de l'émetteur**



# Sommaire

Objectifs d'investissement	2
Avantages/Inconvénients	3
Détails du mécanisme	4
Illustrations du mécanisme	5
L'indice sous-jacent: le CAC 40®	8
Caractéristiques principales	9
Facteurs de risques	10
Informations importantes	11

# Objectifs d'investissement

## Objectifs d'investissement

**Avec Hexagone Rendement, l'investisseur privilégie un produit adossé au marché actions français.** Le remboursement est donc conditionné à l'évolution de l'indice CAC 40<sup>®</sup>, dividendes non réinvestis.

De l'année 1 à 8, si l'indice n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial en date d'observation et si le capital n'a pas été remboursé par anticipation précédemment, l'investisseur reçoit un coupon de 6,9%.

De l'année 2 à 7, si à l'une des dates d'observation, l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial, le capital sera remboursé par anticipation.

En cas de forte baisse de l'Indice à l'échéance de la formule au-delà de 50% (exclu), l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de la baisse enregistrée par l'Indice. Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse de l'Indice jusqu'à -50% (inclus), l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions.

## Points clés

- ▶ Chaque année, un coupon de 6,9% payé si l'indice CAC 40<sup>®</sup> n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial en date d'observation et si le capital n'a pas été remboursé par anticipation précédemment.
- ▶ Un mécanisme de remboursement anticipé du capital activable automatiquement de l'année 2 à 7, si l'indice CAC 40<sup>®</sup> est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial en date d'observation, ceci permettant de récupérer le capital par anticipation
- ▶ Une perte en capital (d'au moins 50%) à l'échéance dans le cas où l'indice CAC 40<sup>®</sup> enregistre une baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial.

Dans l'ensemble de cette brochure, le montant du remboursement est calculé sur la base de la valeur nominale d'Hexagone Rendement, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, soit 1 000 euros. Les termes «Capital» et «Capital Initial» utilisés dans cette brochure désignent cette valeur nominale. **Le produit est soumis au risque de défaut de Morgan Stanley BV.**

# Avantages / Inconvénients

## Avantages

- ▶ L'investisseur est assuré de recevoir un coupon annuel de 6,9% si l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial en date d'observation et si le capital n'a pas été remboursé précédemment.
- ▶ L'investisseur reçoit l'intégralité de son capital initial par anticipation en cas d'activation du mécanisme de remboursement anticipé à l'une des dates d'observation.
- ▶ L'investisseur est exposé à une perte en capital si l'indice CAC 40® baisse de plus de 50% à l'échéance par rapport à son niveau initial.

## Inconvénients

- ▶ Le produit est soumis au risque de défaut de Morgan Stanley BV.
- ▶ Le produit ne comporte pas de protection du Capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du Capital initialement investi. L'investisseur est exposé à une perte en capital dans le cas où l'indice CAC 40® baisse de plus de 50% à l'échéance par rapport à son niveau initial et que le produit n'a pas été remboursé par anticipation.
- ▶ Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 19/11/2012, et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.
- ▶ L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 2 à 8 ans.
- ▶ Le rendement d'Hexagone Rendement à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'Indice autour du seuil de -50%.
- ▶ L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'Indice CAC 40®.

# Détails du mécanisme

## Mécanisme de coupon annuel

De l'année 1 à 8, en date d'observation, si le capital n'a pas été remboursé précédemment :

---

**Cas favorable** Si l'Indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit :

---

**Un coupon de 6,9%**

---

**Cas défavorable** Si l'Indice CAC 40® a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial :

---

**Aucun coupon n'est payé**

---

## Mécanisme de remboursement anticipé<sup>1</sup>

De l'année 2 à 7, en date d'observation, si l'indice CAC 40® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial, un mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit, en plus du coupon de l'année:

---

**L'intégralité du capital initial**

---

## Mécanisme de remboursement à l'échéance<sup>1</sup>

Le 19 novembre 2020, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé:

---

**Cas favorable** Si l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit en plus du coupon annuel :

---

**L'intégralité du capital initial**

---

**Cas défavorable** Sinon, si l'indice CAC 40® a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'investisseur reçoit :

---

**Le capital diminué de la baisse de l'indice. L'investisseur subit une perte en capital.**

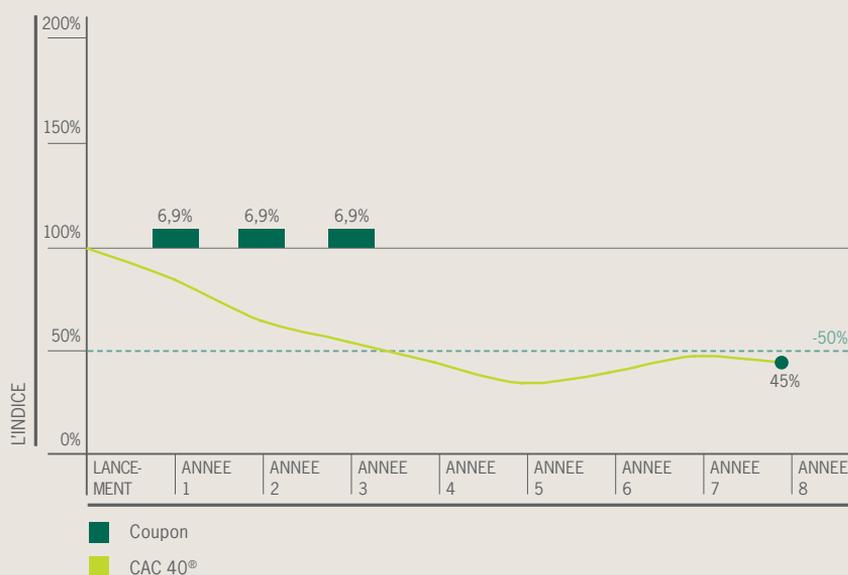
---

<sup>1</sup> Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'Indice CAC 40®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital

# Illustrations du mécanisme

## Scénario défavorable : Baisse du marché supérieure à 50%

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

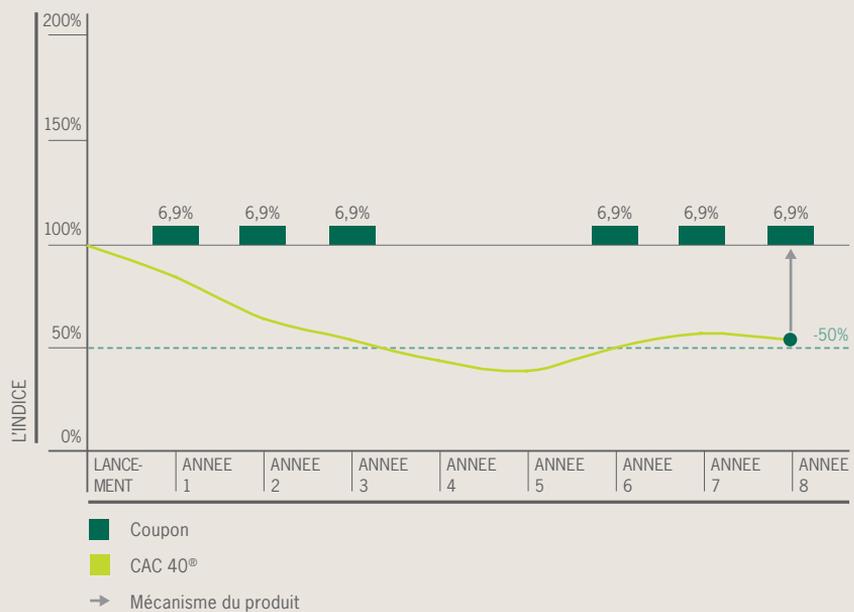


- ▶ De l'année 1 à 3, en date d'observation, l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit alors un coupon de 6,9% chaque année.
- ▶ De l'année 4 à 8, aucun coupon n'est payé, l'indice ayant baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial en date d'observation.
- ▶ A l'issue des 8 ans, l'Indice a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial (-55%). L'investisseur subit une perte en capital et reçoit le capital initial diminué de la baisse de l'indice, soit 45% du capital initial.
- ▶ Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de -6,4%, contre un Taux de Rendement Annuel de -9,5% pour un investissement direct dans l'indice.

**Le rendement d'Hexagone Rendement est donc très sensible à une variation de l'Indice autour du seuil de -50%**

## Scénario médian : Baisse du marché inférieure à 50%

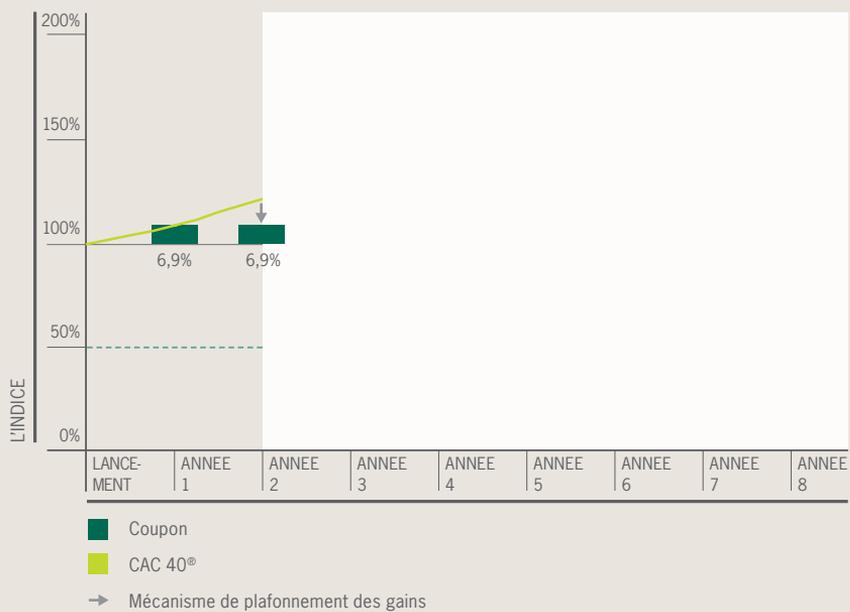
Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.



- ▶ De l'année 1 à 3 et 6 à 8, en date d'observation, l'indice CAC 40® n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit alors un coupon de 6,9% pour chacune de ces années.
- ▶ En année 4 et 5, en date d'observation, l'indice CAC 40® ayant baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'investisseur ne reçoit en revanche pas de coupon.
- ▶ A l'issue des 8 ans, l'investisseur reçoit en plus du coupon annuel, l'intégralité du capital initial, l'indice CAC 40® n'ayant pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial.
- ▶ Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 5,2%, contre un Taux de Rendement Annuel de -7,2% pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme du produit.

## Scénario favorable : Hausse du marché

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.



- ▶ En année 1 et 2, en date d'observation, l'indice CAC 40<sup>®</sup> est en hausse par rapport à son niveau initial. L'investisseur reçoit alors un coupon de 6,9% chaque année.
- ▶ De plus, à l'issue de l'année 2, le mécanisme de remboursement anticipé est activé et l'investisseur reçoit en plus du coupon annuel, l'intégralité du capital initial.
- ▶ Ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel de 6,8%, contre un Taux de Rendement Annuel de 9,4% pour un investissement direct dans l'indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

# L'indice sous-jacent : le CAC 40®

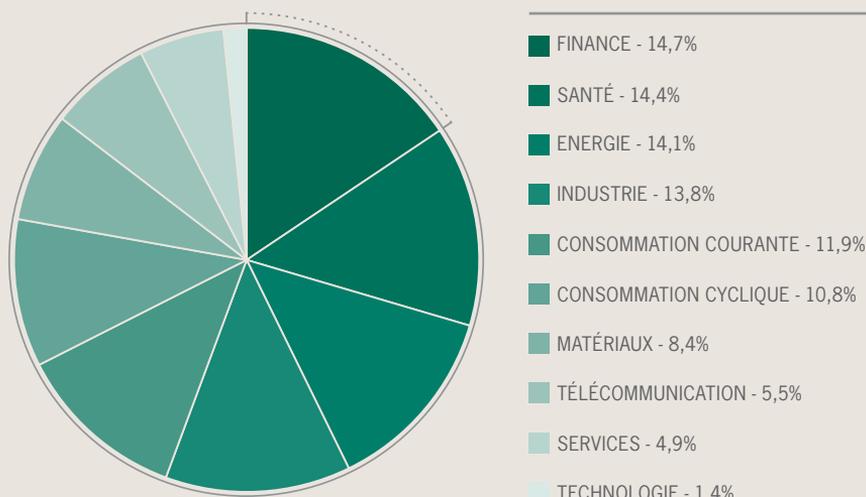
Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

L'Indice CAC 40®, dividendes non réinvestis, est composé des 40 valeurs les plus actives cotées sur Euronext Paris parmi les 100 plus grosses capitalisations boursières. Cet indice, représentatif des différents secteurs d'activités, a pour objectif de refléter la tendance globale de l'économie française. Sa composition est revue tous les trimestres afin de maintenir cette représentativité.



BLOOMBERG – DU 09/07/1987 AU 21/09/2012

## Répartition sectorielle de l'indice



MORGAN STANLEY - 21/09/2012

# Caractéristiques principales

<b>Type</b>	Titres de créance présentant un risque de perte en capital
<b>Emetteur</b>	Morgan Stanley BV
<b>Garant</b>	Morgan Stanley (S&P A-, Moody's Baa1)
<b>Garantie de la formule</b>	Bien que la formule de remboursement du produit soit garantie par Morgan Stanley, le produit présente un risque de perte en capital
<b>Code ISIN</b>	FR0011330497
<b>Date d'émission</b>	26/09/2012
<b>Prix d'émission</b>	99,70% de la Valeur Nominale
<b>Valeur nominale</b>	1.000 Euros
<b>Periode de commercialisation</b>	Entre le 26/09/2012 et le 19/11/2012, le prix progressera régulièrement au taux de 2% pour atteindre 1000€ le 19/11/2012
<b>Date de lancement</b>	19/11/2012
<b>Date d'échéance</b>	03/12/2012
<b>Date d'observation</b>	19/11/2013, 19/11/2014, 19/11/2015, 21/11/2016, 20/11/2017, 19/11/2018, 19/11/2019, 19/11/2020
<b>Sous-jacent</b>	Indice CAC 40®
<b>Commission de souscription</b>	Néant
<b>Commission de distribution</b>	En relation avec l'offre et la vente de ces Notes, l'Emetteur paiera au distributeur des frais de distribution récurrents. Les frais de distributions n'excéderont pas 0.55% par an. L'investisseur reconnaît et accepte que de tels frais soient retenus par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès du distributeur ou de Morgan Stanley sur demande
<b>Commission de rachat</b>	Néant
<b>Règlement/livraison</b>	Euroclear France

# Facteurs de risques

**Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus.**

Ces Titres sont destinés uniquement à des investisseurs avertis, prêts à prendre certains risques. Il est vivement recommandé aux investisseurs potentiels de prendre conseil auprès de leurs services juridiques, fiscaux, comptables, de réglementation et d'investissement au sujet de tout investissement envisagé ou réel dans ces Titres.

Merci de consulter le Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risque associés à ces Titres. Le fait d'investir dans ces Titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

**Risque de crédit :** Le détenteur des Titres sera exposé au risque de crédit de l'Emetteur.

**Risque de sortie :** Le prix du marché secondaire du titre dépendra de plusieurs facteurs, incluant la valeur et la volatilité de l'Indice, le niveau de l'Indice à n'importe quelle heure de n'importe quel jour et du temps qu'il reste avant l'échéance des Titres, les taux d'intérêt, la rémunération des actifs qui constituent l'Indice, le temps qu'il reste avant échéance et l'évaluation du risque de crédit associé à l'Emetteur. Par conséquent le détenteur pourrait recevoir un montant qui soit inférieur à la valeur intrinsèque du Titre, et qui pourrait aussi être inférieur au montant que le détenteur aurait reçu s'il avait gardé le titre jusqu'à échéance.

**Risque de couverture :** A la Date de Transaction ou bien avant et après, l'Emetteur, par l'intermédiaire de ses filiales ou autres, couvrira probablement l'exposition qu'il anticipe sur les Titres en prenant des positions dans les valeurs qui constituent l'Indice, des contrats optionnels sur les valeurs qui constituent l'indice ou des positions sur tout autre Titre financier ou toutes autres valeurs disponibles. De plus, l'Emetteur et ses filiales négocient les valeurs qui constituent l'Indice dans le cadre de leurs activités générales. Chacune de ces activités peut potentiellement

affecter la valeur de l'Indice, y compris à la Date de Détermination, et par conséquent pourrait affecter de façon significative la valeur des Titres.

**Risque de liquidité :** Les Titres ne seront pas négociés à une bourse organisée. L'Agent Placeur tentera d'organiser un marché secondaire sur les Titres sur la base d'efforts raisonnables uniquement et sous réserve des conditions des marchés, du droit, de la réglementation et de la politique interne. La liquidité des Titres reflète la liquidité des valeurs constituant l'Indice, et même s'il peut y avoir un marché secondaire pour les Titres, il peut ne pas être assez liquide pour faciliter une vente par le détenteur.

**Risque de marché :** Les mouvements du prix du sous-jacent peuvent ne pas être corrélés entre eux. Une hausse de la valeur d'un ou plusieurs des sous-jacents peut être modérément ou entièrement compensés par de plus petites hausses ou baisses de la valeur d'un ou plusieurs des autres composants.

**Avertissement sur l'indice:** Euronext N.V. ou ses filiales sont titulaires de tous les droits de propriété (intellectuelle) sur l'indice. Euronext N.V. ou ses filiales ne cautionnent, n'approuvent ni ne sont autrement impliqués dans l'émission et l'offre du produit. Euronext N.V. et ses filiales déclinent toute responsabilité pour d'éventuelles inexactitudes dans les données sur lesquelles est basé l'Indice, pour toute erreur ou omission dans le calcul et / ou dans la diffusion de l'Indice, ou dans la manière dont il est appliqué dans le cadre de son émission et de son offre.

« CAC 40® » et « CAC-Index » sont des marques déposées de Euronext N.V. ou de ses filiales.

# Informations importantes

Hors frais et/ou fiscalité applicable : l'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Morgan Stanley et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Morgan Stanley ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Morgan Stanley, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la «Regulation S»), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions «offshore» («Offshore transactions») avec des «Non US Persons» (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des «Non US Persons» dans le cadre d'«Offshore transactions» conformément aux dispositions de la Regulation S

relatives à la revente de titres.

Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis. Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Le produit Hexagone Rendement décrit dans le présent document fait l'objet de «Final Terms» se rattachant au prospectus de base (en date du 1er décembre 2011) conforme à la directive 2003/71/EC visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de l'AMF. Les «Final Terms» (en date du 25 septembre 2012) et le résumé en français du prospectus de base sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, «[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)». Le prospectus de base et son résumé en français sont disponibles sur le site Internet «[www.morganstanleyiq.eu](http://www.morganstanleyiq.eu)». Ces mêmes documents et les suppléments à ce prospectus de base sont disponibles auprès de Morgan Stanley sur simple demande.

